

Département  
de la MOSELLE

## COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement  
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers  
élus : **15**

**Séance du 09 juin 2022**

fonction : **14**

Conseillers présents : **11**

**Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire**

**Présents** : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. Didier HILD ; M. KOP Patrice ; M. Laurent BERGER ; M. HIRTZ Thiébaud ; Mme MARCK Christelle épouse SCHMIT ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; Mme DELAPORTE Marjorie

**Présent par procuration** : M. RISCH Jérôme donne procuration Mme DELAPORTE Marjorie  
Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à M. LINSTER Nicolas  
M. Jean-Marc SINDT donne procuration à M. Alain SINDT

### 3 – Décisions modificatives du Budget Primitif 2022 en section investissement

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil que suite à la décision d'achats de tables et bancs de mobilier urbain et à l'avance de 20 % demandée dans le cadre du marché « Effacement des réseaux et réhabilitation de la voirie à Fréching » il y a lieu de passer les écritures comptables de régularisation et d'effectuer les mouvements suivants en section investissement du Budget primitif 2022 :

#### Dépense investissement

Compte 2315 « Installation, matériel et outillage technique » : - 2 200.00

Compte 2152 « Installations de voiries » : + 2 200.00

Compte 2315 opération 672021 : - 28 274.96 €

Compte 238 opération 672021 : + 28 274.96 €

Monsieur le Maire entendu et, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accepter les décisions modificatives du BP 2022 en section investissement à l'unanimité des membres présents et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les documents nécessaires.

Pour copie certifiée conforme à l'original  
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 09 juin 2022

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture  
057-215703612-20220609-0309062022-DE  
Date de télétransmission : 10/06/2022  
Date de réception préfecture : 10/06/2022